

24.11.2015 - 18:48 Uhr

## Renault conteste les conclusions de l'Association Deutsche Umwelthilfe sur les émissions polluantes d'Espace

## Urdorf (ots) -

- Renault rappelle qu'Espace, comme tous ses véhicules commercialisés, respecte les réglementations en vigueur.
- Les procédures d'essai utilisées par l'Université de Berne ne sont pas toutes conformes à la réglementation européenne et présentent des variations importantes de résultats qui, comme indiqué dans le rapport, nécessitent « des mesures complémentaires » et ne sont donc pas conclusives.
- Cependant, Renault met tout en oeuvre pour comprendre le détail de ces résultats. D'autant plus qu'en août 2015, l'organisme allemand indépendant ADAC a testé le modèle Espace et publié que ce dernier respectait la norme.

Les communiqués de presse et les visuels peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de Renault destiné aux médias suisses: http://www.media.renault.ch .

## Contact:

Laurent Burgat, Directeur de la Communication laurent.burgat@renault.ch / Tél: +41 44 777 02 48

Maryse Lüchtenborg, Attachée de Communication maryse.luechtenborg@renault.ch / Tél: +41 44 777 02 26

Renault Suisse SA, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf www.media.renault.ch

Diese Meldung kann unter <a href="https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100780948">https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001483/100780948</a> abgerufen werden.